

Compte rendu de la séance du 26 mars 2022

Secrétaire(s) de la séance:

Evelyne DELANOUE

Ordre du jour:

- Demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024

Délibérations du conseil:

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2022-2024 (2022 026)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de soumettre auprès du Conseil Départemental notre dossier de réhabilitation du presbytère au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024. En effet, s'agissant de notre projet phare nous ne déposerions qu'un dossier. Monsieur le Maire rappelle que le quartier autour de l'école avait pour vocation de devenir un secteur multi-générationnel. Le presbytère peut accueillir 4 logements à destination des personnes âgées. De plus, ce bâtiment peut profiter de l'alimentation du chauffage par le nouveau réseau de chaleur bois. Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
- travaux de réhabilitation et rénovations énergétiques	474 732,97 €	Etat DETR 2022	224 314,64 € (40%)
- Honoraires Ingénierie, diagnostics et contrôles	72 347,42 €	Fonds Cantal Solidaire 2022-2024	168 235,98 € (30%)
- Divers publicité dommage ouvrage	13 706,21	Auto financement et emprunt	168 235,98 € (30%)
TOTAL HT	560 786,60 €		560 786,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- de solliciter au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024 une subvention à hauteur de 30%
- d'Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

Fait à POLMINHAC, le 26 Mars 2022

Pour copier certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME